

**SCHOOL FEES POLICY
Q & A V.3**

Q	What is the role of the Governing Board in approving fees that are not required for a student's academic experience? (i.e. yearbook, ski trips, athletic teams, etc.)
A	<ul style="list-style-type: none">• Any activity that falls under the category "Field Trips" must be presented to the Governing Board by the principal. The costs associated with these activities are approved at this time.• Interscholastic sports teams (GMAA) are meant to be self supporting. There are membership fees which are paid by the board, as well as individual team registration fees. Although the specific costs to field a team may not be fully known, the Governing Board must approve the participation of the teams and the approximate costs. This is usually done at the beginning of the school year. Costs can vary because of different transportation needs, costs of uniforms, year end sports banquets, etc. Any cost to the students is limited to what it costs to operate the team.• Yearbook charges fall under the category of "Optional Charges", in which case Governing Boards must approve the amount to be charged for the yearbook. However, such charges must be clearly indicated as optional.
Q	How can a school charge for lunchtime supervision at the high school level when it is not possible to keep track of which students remain at school on a regular basis?
A	It is difficult to determine how many students stay for lunch on a given day; therefore, adequate levels of supervision must be provided at all times. Every high school uses existing staff to provide supervision. At some schools, Governing Boards have approved a proposal, presented by the principal, to hire additional personnel at a very modest cost to parents.
Q	Fees may not be charged to cover the salary of personnel to provide regular ongoing additional services. Can you provide examples to help clarify what is meant by this?
A	Charges cannot be levied to parents to cover the salaries of personnel such as computer teachers or technicians, music teachers, integration aides, etc. to provide services on an ongoing basis. An example of a service which is not ongoing and may be charged to parents is the cost of a substitute teacher required as a result of a field trip.

Q	What is the document “Recovery of Unpaid Fees” that is referred to in the policy?
A	The “Recovery of Unpaid Fees” is an internal document used by principals and school board officials. It outlines the procedure to be followed when trying to collect money that is owed to the school or school board for services, consumable material, daycare fees, lunch program fees, transportation fees and other items.

Q	The policy states that instructional material required for teaching must be provided free of charge. It further states that if an object is either specialized or expensive, and is required for a specific course or program, it is considered to be instructional material. Are items such as novels, dictionaries, musical instruments and graphing calculators considered to be instructional materials?
A	<ul style="list-style-type: none"> • Novels that are required for class work are considered to be instructional material; novels that are used for independent reading are not. • Each class should have a limited supply of dictionaries for student use. This does not preclude students from purchasing their own copies. • Although many students opt to purchase their own graphing calculator, the school will provide one to any student requiring a graphing calculator for course work. In such cases, schools usually charge for batteries and may request a refundable damage deposit. • Students are expected to purchase a mouthpiece, as required, for their musical instrument. For students enrolled in a music program, an additional instrument maintenance fee may be charged.

Q	What is the division of responsibilities between the principal and the Governing Board as it applies to school fees?
A	<ul style="list-style-type: none"> • The principal reviews previous years’ charges to parents for school fees as compared to the actual historical costs incurred. After consulting with staff, the principal then prepares a proposed schedule of school fees. Using the model outlined in Annex I (Elementary) and Annex II (Secondary) of the policy, the principal submits that proposal to Governing Board for approval. • The Governing Board considers the proposal, clarifies areas of concern and either approves the principal’s proposal or not. If the Governing Board does not approve the plan proposed by the principal, the principal must rework the plan and submit a new proposal to the Governing Board.

Politique sur les déboursés scolaires

Questions et réponses

Q	Quel est le rôle du conseil d'établissement dans l'approbation des coûts qui ne sont pas essentiels à l'expérience scolaire de l'élève ? (par ex. l'album souvenir, les excursions en ski, les équipes sportives, etc.)
R	<ul style="list-style-type: none">• Toute activité de la catégorie « sorties éducatives » doit être soumise au conseil d'établissement par la direction. Les coûts associés à ces activités sont approuvés à ce moment-là.• Les équipes sportives interscolaires (GMAA) doivent s'autofinancer. Il y a des frais d'adhésion au GMAA qui sont payés par la Commission scolaire, et des frais d'inscription qui sont payés par chaque membre de l'équipe. Même si le détail des coûts pour former une équipe n'est pas connu, le conseil d'établissement doit approuver la participation des équipes et les coûts approximatifs. Ceci se produit habituellement en début d'année scolaire. Les coûts peuvent varier selon différents facteurs : transport, uniformes, banquets de fin d'année, etc. Les frais exigés de l'élève sont limités au coût de fonctionnement de l'équipe.• Les frais reliés à l'album souvenir entrent dans la catégorie des « Frais optionnels »; le conseil d'établissement doit approuver le montant fixé pour l'album souvenir, mais ces frais doivent être clairement indiqués comme étant optionnels.
Q	Comment une école secondaire peut-elle exiger des frais pour la surveillance du midi alors qu'il est impossible de savoir quels élèves restent régulièrement à l'école ?
R	Il est difficile de déterminer combien d'élèves restent pour dîner à l'école telle ou telle journée; c'est pourquoi une surveillance adéquate doit être exercée en tout temps. Chaque école secondaire utilise le personnel en place pour exercer cette surveillance. Dans certaines écoles, les conseils d'établissement ont approuvé une proposition, présentée par la direction, d'embaucher du personnel supplémentaire à un coût très modeste pour les parents.
Q	On ne peut pas débiter des frais pour payer le salaire du personnel pour offrir les services supplémentaires continus. Pouvez-vous donner des exemples pour préciser ce que ça veut dire ?
R	Des frais ne peuvent pas être exigés des parents pour couvrir le salaire des employés tels que les professeurs d'informatique ou les techniciens en informatique, les professeurs de musique, les préposés aux élèves handicapés, etc., pour offrir les services habituels. Un exemple de service qui n'est pas habituel et qui peut être imputé aux parents est le coût de la suppléance lorsqu'elle s'avère nécessaire à cause d'une sortie éducative.
Q	Qu'est-ce que le document <i>Recouvrement des frais impayés</i> auquel on fait référence dans la politique ?
R	<i>Recouvrement des frais impayés</i> est un document interne à l'usage des directions d'école et des gestionnaires de la Commission. Il donne les lignes directrices de la procédure à suivre pour recouvrer des sommes dues à la Commission pour, entre autres, des services, des fournitures scolaires, des frais de garde.

<p>Q</p> <p>R</p>	<p>La politique énonce que le matériel didactique nécessaire à l'enseignement doit être fourni sans frais. Elle énonce également que tout objet spécialisé ou coûteux, nécessaire pour un cours ou un programme, est considéré comme matériel didactique. Les articles tels que les romans, les dictionnaires, les instruments de musique et les calculatrices scientifiques sont-ils considérés comme du matériel didactique ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les romans qui sont nécessaire au travail scolaire sont considérés comme du matériel didactique; les romans qui sont utilisés comme lecture indépendante ne le sont pas. • Chaque classe devrait avoir une provision limitée de dictionnaires pour les élèves. Ceci n'empêche pas les élèves de se procurer leur propre dictionnaire s'ils le désirent. • Bien que plusieurs élèves préfèrent acheter leur propre calculatrice scientifique, l'école en fournira une à tout élève qui en a besoin pour ses travaux scolaires. Dans ce cas, l'école exige habituellement des frais pour les piles et peut demander un dépôt en cas de dommages qui sera remboursé. • Les élèves doivent acheter une embouchure, le cas échéant, pour leur instrument à vent. Pour les élèves inscrits dans un programme de musique, des frais additionnels pour l'entretien des instruments peuvent être exigés.
<p>Q</p> <p>R</p>	<p>Comment les responsabilités sont-elles réparties entre la direction et le conseil d'établissement en ce qui concerne les déboursés scolaires ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • La direction revoit les frais exigés des parents l'année précédente en regard des frais réels encourus. Après consultation du personnel, la direction prépare une liste des déboursés scolaires. À l'aide du modèle de l'annexe I (au primaire) ou de l'annexe II (au secondaire) de la politique, la direction soumet cette proposition au conseil d'établissement. • Le conseil d'établissement étudie cette proposition, précise certains points, et approuve ou non la proposition de la direction. S'il n'approuve pas le plan proposé par la direction, celle-ci doit reprendre son plan et en soumettre un nouveau au conseil d'établissement.